

**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**Sigle du programme: **KINE1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
Structure du programme .....	4
Programme .....	4
Programme détaillé par matière .....	4
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles .....	8
Prérequis entre cours .....	8
Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	10
Programme détaillé par bloc annuel .....	10
KINE1BA - 1er bloc annuel .....	11
KINE1BA - 2e bloc annuel .....	13
KINE1BA - 3e bloc annuel .....	15
Informations diverses .....	17
Conditions d'accès .....	17
Règles professionnelles particulières .....	19
Pédagogie .....	19
Evaluation au cours de la formation .....	19
Mobilité et internationalisation .....	19
Formations ultérieures accessibles .....	19
Gestion et contacts .....	20

## KINE1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Comprendre le mouvement humain vous donne la capacité de l'utiliser pour restaurer les potentialités motrices de l'homme aux différentes périodes de sa vie. Fondées sur un équilibre entre les sciences exactes, médicales et humaines, les études visent un apprentissage des méthodes de kinésithérapie et de réadaptation.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez reçu une solide formation en sciences biomédicales, qui contribuera à faire de vous un professionnel capable d'évoluer ;
- aurez intégré les connaissances et compétences techniques nécessaires pour poser les gestes professionnels de base du kinésithérapeute ;
- aurez bénéficié d'une première expérience de terrain par l'intermédiaire des stages ;
- serez à même d'étendre vos connaissances et compétences dans des domaines plus pointus de la kinésithérapie et réadaptation.

#### Votre profil

Bonne santé et ouverture intellectuelle constituent des atouts pour la réussite des études. De façon générale, la réussite universitaire requiert des aptitudes cognitives : maîtrise écrite et orale du français, capacité d'analyse, esprit de synthèse, capacité d'abstraction, etc. Motivation et détermination sont également nécessaires pour mener à bien une formation scientifique.

#### Votre futur job

Vous travaillerez en hôpital, en cabinet privé, dans les maisons de repos, les centres de rééducation, les centres de psychomotricité, les clubs sportifs.

Vous pourrez également partir en mission à travers le monde pour une ONG ou vous orienter vers la délégation médicale.

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des [règles particulières](#).

#### Votre programme

Le bachelier vous offre

- une solide formation en sciences biomédicales, qui contribuera à faire de vous un professionnel capable d'évoluer ;
- les connaissances et compétences techniques nécessaires pour poser les gestes professionnels de base du kinésithérapeute ;
- une première expérience de terrain grâce aux stages cliniques de quatre mois en milieu hospitalier ou en cabinet ;
- la faculté d'étendre vos connaissances et compétences dans des domaines plus pointus de la kinésithérapie et réadaptation.

## KINE1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

#### 1. Vision du diplômé

Le défi que l'étudiant bachelier en kinésithérapie et réadaptation se prépare à relever est de se former au mieux pour aborder la formation proposée dans le master en kinésithérapie et réadaptation, organisé par la Faculté des sciences de la motricité de l'Université catholique de Louvain.

L'objectif est d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir des hommes et des femmes attentifs aux besoins qu'éprouve notre société en termes de santé, plus particulièrement en kinésithérapie et réadaptation.

Le programme de bachelier permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances et des compétences qui:

- Constituent une solide formation en sciences biomédicales, qui contribuera à faire de lui un professionnel capable d'évoluer ;
- Intègrent les connaissances et compétences techniques nécessaires pour poser les gestes professionnels de base du kinésithérapeute ;
- Autorisent une première expérience de terrain par l'intermédiaire des stages ;
- Préparent à étendre celles-ci dans des domaines plus pointus de la kinésithérapie et réadaptation.

Durant son programme de bachelier, le futur diplômé universitaire en kinésithérapie et réadaptation aura développé son projet de formation et son projet personnel qu'il poursuivra durant son programme de master et ce avec une autonomie croissante.

#### 2. Compétences et acquis au terme de la formation

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. utiliser de manière critique des savoirs et des savoir-faire (méthodologiques, techniques, et pratiques), issus de manuels et de publications scientifiques (notamment en anglais) validés qui relèvent des différents domaines de la kinésithérapie et de la réadaptation.

1.1. rechercher dans la littérature scientifique les données récentes

1.2. évaluer la qualité des données de la littérature, en extraire les données les plus pertinentes et les synthétiser

2. Réaliser le diagnostic, concevoir et mettre en œuvre l'intervention en kinésithérapie et réadaptation dans le cas de problèmes simples et usuels.

2.1. Collecter et interpréter les informations relatives aux besoins du patient, en vue de réaliser le diagnostic à partir de l'anamnèse et de l'examen clinique kinésithérapeutique

2.2. Planifier et ajuster le bilan fonctionnel du patient

2.3. Construire avec ses formateurs l'intervention en kinésithérapie et réadaptation à partir du diagnostic

3. Evaluer de manière critique l'intervention en kinésithérapie et réadaptation et l'adapter, avec ses formateurs

3.1. Evaluer la qualité de sa démarche thérapeutique

3.2. Evaluer chacune des phases du traitement et rapporter les résultats par écrit et oralement à son formateur

4. Adapter sa communication aux objectifs d'intervention, aux caractéristiques des interlocuteurs (pairs, patients et formateurs) et du contexte.

4.1. Communiquer les résultats de sa recherche bibliographique à ses pairs

4.2. Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue à ses interlocuteurs (pairs, patients et formateurs).

4.3. Dialoguer de façon efficace et adaptée avec ses interlocuteurs (pairs, patients et formateurs), en faisant preuve de capacité d'écoute et d'assertivité.

4.4. Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...).

5. Travailler seul et en équipe pour atteindre les objectifs fixés et produire des résultats positifs dans le contexte de la kinésithérapie et réadaptation.

5.1. Décoder et améliorer, le cas échéant, sa position dans un groupe de professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé, ses rôles, ses modes d'animation, y compris ses dynamiques émotionnelles.

5.2. Animer efficacement un groupe de pairs, en utilisant des méthodologies et des techniques appropriées.

6. Développer son autonomie, sa proactivité dans l'acquisition de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences.

6.1. Développer des stratégies pour acquérir, maintenir, mettre à jour ses connaissances et compétences.

6.2. Inscrire sa formation dans le temps, formuler des projets personnels et professionnels.

7. Mettre en œuvre une démarche scientifique et technique en se souciant de l'éthique et de la déontologie professionnelle.

7.1. citer et référencer son travail conformément aux standards du monde scientifique,

7.2. s'engager dans le développement des connaissances et de l'intervention en kinésithérapie et réadaptation, en considérant les aspects sociaux, philosophiques et éthiques.

Le référentiel de compétences de la kinésithérapie proposé par l'European Network of Physiotherapy in Higher Education définit les compétences et acquis d'apprentissage au terme de la formation de bachelier et de master. Ce référentiel spécifique à la kinésithérapie prend en compte le cadre européen de qualification (CEQ / EQF), et favorise par conséquent la mobilité étudiante, la reconnaissance des compétences acquises et l'apprentissage tout au long de la vie (LLL), tout en prônant les meilleurs standards de qualification.

L'explication détaillée de ces compétences met en évidence les attendus spécifiques pour l'étudiant BACHELIER et l'étudiant MASTER ainsi que l'articulation et la progression entre le programme de bachelier (en kinésithérapie) et le master (en kinésithérapie et réadaptation).

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Les deux formations principales de la FSM sont la kinésithérapie et réadaptation (KINE) et l'éducation physique (EDPH). Elles évoluent dans un environnement de plus en plus large, celui des sciences de la motricité.

Au début de leur programme de bachelier en kinésithérapie et réadaptation, les étudiants partagent leur formation générale en sciences et une partie de celle en sciences de la motricité avec les étudiants du programme de bachelier en d'éducation physique. L'étudiant qui souhaiterait obtenir les deux diplômes réalisera plus facilement cette double formation en la débutant par la formation en éducation physique.

Le programme de bachelier en kinésithérapie comprend 180 crédits, répartis en trois années d'études.

La première année du programme de bachelier offre une formation de base en sciences exactes et biomédicales (35 crédits) et en sciences humaines (6 crédits). Une formation pratique spécifique (15 crédits) oriente l'étudiant vers son futur métier, tandis qu'une formation psychomotrice de base (4 crédits) le sensibilise à la pratique des activités physiques. La spécificité de la formation en kinésithérapie et réadaptation est donc bien présente dès le début de la formation et elle se renforce encore dès le deuxième bloc annuel.

Le deuxième bloc annuel du programme de bachelier est particulièrement orienté vers la formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie (33 crédits), complétée par une formation aux sciences exactes et biomédicales (15 crédits), à la formation motrice (8 crédits) et à la formation en langues (4 crédits).

En troisième bloc annuel, quatre mois de stage (25 crédits) concrétisent l'approche sur le terrain du métier de kinésithérapeute en s'appuyant sur la formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie (15 crédits), la formation aux sciences exactes et biomédicales (14 crédits), la formation en langues (2 crédits). Un cours de spécialisation au choix (4 crédits) complète le programme.

## KINE1BA Programme

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2 3

### o Majeure (180 crédits)

#### o Formation de base en sciences exactes et biomédicales (64 crédits)

● LIEPR1001	Chimie générale et biomolécules	Patrick Henriet	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X		
● LIEPR1002	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle	Catherine Behets Wydemans (coord.) Ludovic Kaminski	FR [q1] [45h] [6 Crédits] 🌐	X		
● LIEPR1028	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine Behets Wydemans (coord.) Arthur Dewolf	FR [q2] [52.5h+7.5h] [7 Crédits] 🌐	X		
● LIEPR1003	Compréhension et traitement de données	Yannick Bleyenheuft	FR [q2] [15h+15h] [4 Crédits] 🌐	X		

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LIEPR1004	Biologie cellulaire et éléments d'histologie	Catherine Behets Wydemans Patrick Henriët	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LIEPR1011	Mécanique	Vincent Legat	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LIEPR1012	Biomécanique	Arthur Dewolf	FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LIEPR1023A	Sauvetage, réanimation et urgences de terrain (partim réanimation et urgence de terrain) 🟡	Pierre Bulpa (coord.)	FR [q1] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐		X	
○ LIEPR1021	Physiologie cellulaire 🟡	Marc Francaux	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		X	
○ LIEPR1022	Physiologie des systèmes 🟡	Nicolas Tajeddine	FR [q2] [37.5h] [4 Crédits] 🌐		X	
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs 🟡	Julie Duque (coord.) Marcus Missal	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition 🟡	Louise Deldicque Marc Francaux (coord.) Patrick Henriët	FR [q2] [75h+7.5h] [8 Crédits] 🌐			X
○ LKINE1300	Méthodologie de la recherche en kinésithérapie et réadaptation 🟡	Robert Hardwick (coord.) Sophie Patris Gregory Reychler	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐			X
○ LIEPR1026	Statistique 🟡	Céline Bugli	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐			X

### ○ Formation de base en sciences humaines (6 crédits)

○ LIEPR1006	Philosophie, corps et mouvement	Jacob Schmutz	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LIEPR1007	Psychologie générale	Damien Brevers Damien Brevers (supplée Stefan Agrigoroaei) Annalisa Casini (supplée Stefan Agrigoroaei)	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		

### ○ Formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie (88 crédits)

○ LKINE1002	Psychologie et handicap	Stéphanie Mazzone	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LKINE1003	Handicap et réadaptation et stage d'observation	Christine Detrembleur	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LKINE1004	Fondements de l'ergonomie	Bénédicte Schepens	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LKINE1005	Fondements de la kinésithérapie locomotrice	Christine Detrembleur (coord.) Patrick Willems	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LKINE1006	Fondements d'électrothérapie	Julie Duque (coord.) Laurent Francis Dimitri Lederer	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LKINE1021	Techniques de base en kinésithérapie 🟡	Catherine Behets Wydemans Arthur Dewolf Philippe Mahaudens (coord.)	FR [q1] [13h+97.5h] [8 Crédits] 🌐		X	
○ LKINE1022	Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique 🟡	Thierry Deltombe (coord.) Jean-Emile Dubuc Philippe Mahaudens Laurent Pitance Anne Renders Didier Schoevaerdt Clara Selves	FR [q2] [60h+26h] [8 Crédits] 🌐		X	
○ LKINE1023	Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire 🟡	Jean-Bernard Michotte William Poncin (coord.) Gregory Reychler David Vancraeynest	FR [q2] [45h+30h] [7 Crédits] 🌐 > English-friendly		X	
○ LKINE1024	Pathologies et kinésithérapie du système nerveux 🟡	Yannick Bleyenheuft (coord.) Thibault Warlop	FR [q2] [30h+45h] [7 Crédits] 🌐		X	
○ LKINE1027	Introduction à la pathologie 🟡	Bénédicte Delaere Etienne Delgrange Denis Jacques (coord.)	FR [q2] [35h] [3 Crédits] 🌐		X	

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LKINE1038	Biophysique appliquée à la kinésithérapie 🟡	Christine Detrembleur	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐			X
○ LKINE1031	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système musculo-squelettique 🟡	Xavier Banse (supplée Nadia Irda) Thierry Deltombe (coord.) Ludovic Kaminski (supplée Nadia Irda) Philippe Mahaudens Laurent Pitance Clara Selves Delphine Wautier	FR [q2] [20h+16h] [3 Crédits] 🌐			X
○ LKINE1041	Compléments de pathologie et de kinésithérapie cardio-respiratoire 🟡	Jean-Bernard Michotte William Poncin (coord.) Gregory Reyckler Xavier Wittebole	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐			X
○ LKINE1033	Séminaire de rééducation motrice et de kinésithérapie 🟡	Olivier Cornu Thierry Deltombe Christine Detrembleur (coord.) Julie Duque Thierry Lejeune Philippe Mahaudens Gaëtan Stoquart	FR [q1] [0h+7.5h] [3 Crédits] 🌐			X
○ LKINE1036	Compléments de neurophysiologie 🟡	Julie Duque (coord.) Robert Hardwick Sylvie Nozaradan	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly			X
○ LKINE9034	Stages cliniques (3 mois) 🟡	William Poncin (coord.)	FR [] [] [23 Crédits] 🌐			X
○ LKINE9035	Rapports de stages (3 mois de stages) 🟡	William Poncin (coord.)	FR [q1+q2] [] [2 Crédits] 🌐			X

### ○ Formation motrice (12 crédits)

○ LKINE1011	Théorie de la formation psychomotrice de base	Sebastiaan de Geus	FR [q1] [30h] [2 Crédits] 🌐 > English-friendly	X		
○ LKINE1012	Pratique de la formation psychomotrice de base	Sebastiaan de Geus	FR [q2] [0h+30h] [2 Crédits] 🌐	X		
○ LKINE1025	Activités physiques et sportives 🟡	Louise Deldicque	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits] 🌐		X	
○ LKINE1026	Motricité aquatique et éléments de sécurité 🟡	Louise Deldicque	FR [q1+q2] [7.5h+30h] [2 Crédits] 🌐		X	
○ LKINE1234	Psychomotricité 🟡	Christine Detrembleur	FR [q1] [7.5h+15h] [4 Crédits] 🌐		X	

### ○ Formation en langues (6 crédits)

○ LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Fanny Desterbecq Dominique François Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen (coord.) Hila Peer Mark Theodore Pertuit Emeline Pierre (supplée Fanny Desterbecq) Marine Volpe	EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 🌐		X	
-------------	---	---	--------------------------------	--	---	--

### ○ L'étudiant choisit entre :

⊗ LANGL2451	Anglais - Communication interactive 🟡	Stéphanie Brabant Philippe Denis Claudine Grommersch (coord.) Jean-Paul Nyssen Hila Peer Lutgarde Schrijvers Florence Simon	EN [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐			X
⊗ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire 🟡	Katrien De Rycke (coord.)	NE [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐			X

### ○ Cours au choix : (4 crédits)

⊗ LKINE1039	Technologie et réadaptation 🟡	Guillaume Bastien Massimo Penta (coord.)	FR [q2] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐			X
⊗ LKINE1040	Ergonomie et réadaptation 🟡	Bénédict Schepens	FR [q2] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐			X

Bloc  
annuel

1 2 3

⊗ LIEPR1027	Activités physiques et sportives adaptées 🟡	Sébastien Xhrouet	PO [q2] [30h+30h] [4 Crédits] 🌐			X
⊗ LKINE1396	Apprentissage moteur et neuroplasticité, module 1 🟡	Yannick Bleyenheuft	PO [q2] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐			X
⊗ LKINE1390A	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim A) 🟡	Yannick Bleyenheuft	PO [q2] [10h+18h] [4 Crédits] 🌐			X
⊗ LKINE1390B	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim B) 🟡	Philippe Mahaudens	PO [q2] [10h+16h] [4 Crédits] 🌐			X
⊗ LKINE1390C	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim C) 🟡	Julie Duque	PO [q2] [10h+16h] [4 Crédits] 🌐			X

## LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Ce programme ne donne pas accès à des mineures.

### PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

#### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

#### # Tableau des prérequis

<b>LANGL2451</b>	" <a href="#">Anglais - Communication interactive</a> " a comme prérequis LANGL1851 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LANGL1851 - <a href="#">English for physiotherapists and physical educators</a></li> </ul>
<b>LIEPR1021</b>	" <a href="#">Physiologie cellulaire</a> " a comme prérequis LIEPR1001 ET LIEPR1004 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LIEPR1001 - <a href="#">Chimie générale et biomolécules</a></li> <li>• LIEPR1004 - <a href="#">Biologie cellulaire et éléments d'histologie</a></li> </ul>
<b>LIEPR1022</b>	" <a href="#">Physiologie des systèmes</a> " a comme prérequis LIEPR1001 ET LIEPR1004 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LIEPR1001 - <a href="#">Chimie générale et biomolécules</a></li> <li>• LIEPR1004 - <a href="#">Biologie cellulaire et éléments d'histologie</a></li> </ul>
<b>LIEPR1023A</b>	" <a href="#">Sauvetage, réanimation et urgences de terrain (partim réanimation et urgence de terrain)</a> " a comme prérequis LKINE1011 ET LKINE1012 ET LIEPR1012 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LKINE1011 - <a href="#">Théorie de la formation psychomotrice de base</a></li> <li>• LKINE1012 - <a href="#">Pratique de la formation psychomotrice de base</a></li> <li>• LIEPR1012 - <a href="#">Biomécanique</a></li> </ul>
<b>LIEPR1024</b>	" <a href="#">Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs</a> " a comme prérequis LIEPR1001 ET LIEPR1004 ET LKINE1006 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LIEPR1001 - <a href="#">Chimie générale et biomolécules</a></li> <li>• LIEPR1004 - <a href="#">Biologie cellulaire et éléments d'histologie</a></li> <li>• LKINE1006 - <a href="#">Fondements d'électrothérapie</a></li> </ul>
<b>LIEPR1025</b>	" <a href="#">Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition</a> " a comme prérequis LIEPR1021 ET LIEPR1022 ET LIEPR1001 ET LIEPR1004 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LIEPR1021 - <a href="#">Physiologie cellulaire</a></li> <li>• LIEPR1022 - <a href="#">Physiologie des systèmes</a></li> <li>• LIEPR1001 - <a href="#">Chimie générale et biomolécules</a></li> <li>• LIEPR1004 - <a href="#">Biologie cellulaire et éléments d'histologie</a></li> </ul>
<b>LIEPR1026</b>	" <a href="#">Statistique</a> " a comme prérequis LIEPR1003 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LIEPR1003 - <a href="#">Compréhension et traitement de données</a></li> </ul>
<b>LIEPR1027</b>	" <a href="#">Activités physiques et sportives adaptées</a> " a comme prérequis LKINE1011 ET LKINE1012 ET LKINE1025 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LKINE1011 - <a href="#">Théorie de la formation psychomotrice de base</a></li> <li>• LKINE1012 - <a href="#">Pratique de la formation psychomotrice de base</a></li> <li>• LKINE1025 - <a href="#">Activités physiques et sportives</a></li> </ul>
<b>LKINE1021</b>	" <a href="#">Techniques de base en kinésithérapie</a> " a comme prérequis LIEPR1002 ET LIEPR1028 ET LIEPR1011 ET LKINE1005 ET LIEPR1012 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LIEPR1002 - <a href="#">Anatomie générale, systématique et fonctionnelle</a></li> <li>• LIEPR1028 - <a href="#">Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement</a></li> <li>• LIEPR1011 - <a href="#">Mécanique</a></li> <li>• LKINE1005 - <a href="#">Fondements de la kinésithérapie locomotrice</a></li> <li>• LIEPR1012 - <a href="#">Biomécanique</a></li> </ul>
<b>LKINE1022</b>	" <a href="#">Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique</a> " a comme prérequis LIEPR1002 ET LIEPR1028 ET LIEPR1011 ET LIEPR1012 ET LKINE1005 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LIEPR1002 - <a href="#">Anatomie générale, systématique et fonctionnelle</a></li> <li>• LIEPR1028 - <a href="#">Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement</a></li> </ul>

- LIEPR1011 - Mécanique
  - LIEPR1012 - Biomécanique
  - LKINE1005 - Fondements de la kinésithérapie locomotrice
- LKINE1023** "Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire" a comme prérequis LIEPR1002 ET LIEPR1028 ET LKINE1006
- LIEPR1002 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
  - LIEPR1028 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
  - LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie
- LKINE1024** "Pathologies et kinésithérapie du système nerveux" a comme prérequis LIEPR1002 ET LIEPR1028 ET LIEPR1011 ET LIEPR1007 ET LIEPR1012
- LIEPR1002 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
  - LIEPR1028 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
  - LIEPR1011 - Mécanique
  - LIEPR1007 - Psychologie générale
  - LIEPR1012 - Biomécanique
- LKINE1025** "Activités physiques et sportives" a comme prérequis LKINE1011 ET LIEPR1012 ET LKINE1012
- LKINE1011 - Théorie de la formation psychomotrice de base
  - LIEPR1012 - Biomécanique
  - LKINE1012 - Pratique de la formation psychomotrice de base
- LKINE1026** "Motricité aquatique et éléments de sécurité" a comme prérequis LKINE1011 ET LIEPR1012 ET LKINE1012
- LKINE1011 - Théorie de la formation psychomotrice de base
  - LIEPR1012 - Biomécanique
  - LKINE1012 - Pratique de la formation psychomotrice de base
- LKINE1027** "Introduction à la pathologie" a comme prérequis LIEPR1007 ET LKINE1002
- LIEPR1007 - Psychologie générale
  - LKINE1002 - Psychologie et handicap
- LKINE1031** "Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système musculo-squelettique" a comme prérequis LIEPR1002 ET LIEPR1028 ET LIEPR1011 ET LIEPR1012 ET LKINE1021
- LIEPR1002 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
  - LIEPR1028 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
  - LIEPR1011 - Mécanique
  - LIEPR1012 - Biomécanique
  - LKINE1021 - Techniques de base en kinésithérapie
- LKINE1033** "Séminaire de rééducation motrice et de kinésithérapie" a comme prérequis LKINE1022
- LKINE1022 - Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique
- LKINE1036** "Compléments de neurophysiologie" a comme prérequis LIEPR1021 ET LIEPR1022 ET LIEPR1024 ET LKINE1024
- LIEPR1021 - Physiologie cellulaire
  - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
  - LIEPR1024 - Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs
  - LKINE1024 - Pathologies et kinésithérapie du système nerveux
- LKINE1038** "Biophysique appliquée à la kinésithérapie" a comme prérequis LIEPR1011 ET LIEPR1012 ET LKINE1005 ET LKINE1006
- LIEPR1011 - Mécanique
  - LIEPR1012 - Biomécanique
  - LKINE1005 - Fondements de la kinésithérapie locomotrice
  - LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie
- LKINE1039** "Technologie et réadaptation" a comme prérequis LKINE1006
- LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie
- LKINE1040** "Ergonomie et réadaptation" a comme prérequis LIEPR1011 ET LIEPR1012 ET LKINE1004
- LIEPR1011 - Mécanique
  - LIEPR1012 - Biomécanique
  - LKINE1004 - Fondements de l'ergonomie
- LKINE1041** "Compléments de pathologie et de kinésithérapie cardio-respiratoire" a comme prérequis LKINE1023
- LKINE1023 - Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire
- LKINE1234** "Psychomotricité" a comme prérequis LIEPR1007 ET LKINE1002 ET LKINE1011 ET LKINE1012
- LIEPR1007 - Psychologie générale
  - LKINE1002 - Psychologie et handicap
  - LKINE1011 - Théorie de la formation psychomotrice de base
  - LKINE1012 - Pratique de la formation psychomotrice de base
- LKINE1300** "Méthodologie de la recherche en kinésithérapie et réadaptation" a comme prérequis LIEPR1003 ET LANGL1851
- LIEPR1003 - Compréhension et traitement de données
  - LANGL1851 - English for physiotherapists and physical educators
- LKINE1390A** "Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim A)" a comme prérequis LKINE1021 ET LKINE1022 ET LKINE1023 ET LKINE1024 ET LIEPR1012 ET LKINE1006
- LKINE1021 - Techniques de base en kinésithérapie

- LKINE1022 - Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique
- LKINE1023 - Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire
- LKINE1024 - Pathologies et kinésithérapie du système nerveux
- LIEPR1012 - Biomécanique
- LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie

**LKINE1390B** "Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim B)" a comme prérequis LKINE1021 ET LKINE1022 ET LKINE1023 ET LKINE1024 ET LIEPR1012 ET LKINE1006

- LKINE1021 - Techniques de base en kinésithérapie
- LKINE1022 - Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique
- LKINE1023 - Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire
- LKINE1024 - Pathologies et kinésithérapie du système nerveux
- LIEPR1012 - Biomécanique
- LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie

**LKINE1390C** "Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim C)" a comme prérequis LKINE1021 ET LKINE1022 ET LKINE1023 ET LKINE1024 ET LIEPR1012 ET LKINE1006

- LKINE1021 - Techniques de base en kinésithérapie
- LKINE1022 - Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique
- LKINE1023 - Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire
- LKINE1024 - Pathologies et kinésithérapie du système nerveux
- LIEPR1012 - Biomécanique
- LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie

**LKINE1396** "Apprentissage moteur et neuroplasticité, module 1" a comme prérequis LIEPR1024 ET LKINE1234

- LIEPR1024 - Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs
- LKINE1234 - Psychomotricité

**LKINE9034** "Stages cliniques (3 mois)" a comme prérequis LIEPR1002 ET LIEPR1028 ET LKINE1003 ET LKINE1005 ET LKINE1021 ET LKINE1022 ET LKINE1023 ET LKINE1024

- LIEPR1002 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
- LIEPR1028 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
- LKINE1003 - Handicap et réadaptation et stage d'observation
- LKINE1005 - Fondements de la kinésithérapie locomotrice
- LKINE1021 - Techniques de base en kinésithérapie
- LKINE1022 - Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique
- LKINE1023 - Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire
- LKINE1024 - Pathologies et kinésithérapie du système nerveux

**LKINE9035** "Rapports de stages (3 mois de stages)" a comme prérequis LIEPR1002 ET LIEPR1028 ET LKINE1003 ET LKINE1005

- LIEPR1002 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
- LIEPR1028 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
- LKINE1003 - Handicap et réadaptation et stage d'observation
- LKINE1005 - Fondements de la kinésithérapie locomotrice

**LNEER2451** "Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire" a comme prérequis LANGL1851

- LANGL1851 - English for physiotherapists and physical educators

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

---

**KINE1BA - 1er bloc annuel**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

**o Majeure****o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1001	Chimie générale et biomolécules	Patrick Henriet	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LIEPR1002	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle	Catherine Behets Wydemans (coord.) Ludovic Kaminski	FR [q1] [45h] [6 Crédits] 🌐
○ LIEPR1028	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine Behets Wydemans (coord.) Arthur Dewolf	FR [q2] [52.5h +7.5h] [7 Crédits] 🌐
○ LIEPR1003	Compréhension et traitement de données	Yannick Bleyenheuft	FR [q2] [15h +15h] [4 Crédits] 🌐
○ LIEPR1004	Biologie cellulaire et éléments d'histologie	Catherine Behets Wydemans Patrick Henriet	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LIEPR1011	Mécanique	Vincent Legat	FR [q1] [30h +15h] [4 Crédits] 🌐
○ LIEPR1012	Biomécanique	Arthur Dewolf	FR [q2] [30h +15h] [4 Crédits] 🌐

**o Formation de base en sciences humaines**

○ LIEPR1006	Philosophie, corps et mouvement	Jacob Schmutz	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LIEPR1007	Psychologie générale	Damien Brevers Damien Brevers (supplée Stefan Agrigoroaei) Annalisa Casini (supplée Stefan Agrigoroaei)	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐

**o Formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie**

○ LKINE1002	Psychologie et handicap	Stéphanie Mazzone	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LKINE1003	Handicap et réadaptation et stage d'observation	Christine Detrembleur	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LKINE1004	Fondements de l'ergonomie	Bénédicte Schepens	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LKINE1005	Fondements de la kinésithérapie locomotrice	Christine Detrembleur (coord.) Patrick Willems	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐

○ LKINE1006	Fondements d'électrothérapie	Julie Duque (coord.) Laurent Francis Dimitri Lederer	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
-------------	------------------------------	--	-----------------------------------

### ○ Formation motrice

○ LKINE1011	Théorie de la formation psychomotrice de base	Sebastiaan de Geus	FR [q1] [30h] [2 Crédits] 🌐 > <i>English- friendly</i>
○ LKINE1012	Pratique de la formation psychomotrice de base	Sebastiaan de Geus	FR [q2] [0h +30h] [2 Crédits] 🌐

**KINE1BA - 2e bloc annuel**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Majeure****o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1023A	Sauvetage, réanimation et urgences de terrain (partim réanimation et urgence de terrain) ■	Pierre Bulpa (coord.)	FB [q1] [15h +15h] [3 Crédits] 🌐
○ LIEPR1021	Physiologie cellulaire ■	Marc Francaux	FB [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LIEPR1022	Physiologie des systèmes ■	Nicolas Tajeddine	FB [q2] [37.5h] [4 Crédits] 🌐
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs ■	Julie Duque (coord.) Marcus Missal	FB [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐

**o Formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie**

○ LKINE1021	Techniques de base en kinésithérapie ■	Catherine Behets Wydemans Arthur Dewolf Philippe Mahaudens (coord.)	FB [q1] [13h +97.5h] [8 Crédits] 🌐
○ LKINE1022	Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique ■	Thierry Deltombe (coord.) Jean-Emile Dubuc Philippe Mahaudens Laurent Pitance Anne Renders Didier Schoevaerds Clara Selves	FB [q2] [60h +26h] [8 Crédits] 🌐
○ LKINE1023	Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire ■	Jean-Bernard Michotte William Poncin (coord.) Gregory Reyhler David Vancraeynest	FB [q2] [45h +30h] [7 Crédits] 🌐 > English- friendly
○ LKINE1024	Pathologies et kinésithérapie du système nerveux ■	Yannick Bleyenheuft (coord.) Thibault Warlop	FB [q2] [30h +45h] [7 Crédits] 🌐
○ LKINE1027	Introduction à la pathologie ■	Bénédicte Delaere Etienne Delgrange Denis Jacques (coord.)	FB [q2] [35h] [3 Crédits] 🌐

**o Formation motrice**

○ LKINE1025	Activités physiques et sportives ■	Louise Deldicque	FB [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits] 🌐
○ LKINE1026	Motricité aquatique et éléments de sécurité ■	Louise Deldicque	FB [q1+q2] [7.5h +30h] [2 Crédits] 🌐

○ LKINE1234	Psychomotricité 🇧🇪	Christine Detrembleur	PS [q1] [7.5h +15h] [4 Crédits] 🌐
-------------	--------------------	-----------------------	--

○ Formation en langues

○ LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Fanny Desterbecq Dominique François Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen (coord.) Hila Peer Mark Theodore Pertuit Emeline Pierre (supplée) Fanny Desterbecq Marine Volpe	PS [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 🌐
-------------	---	---	---

**KINE1BA - 3e bloc annuel**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- 🇫🇷 Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

**o Majeure****o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition ■	Louise Deldicque Marc Francaux (coord.) Patrick Henriot	FR [q2] [75h +7.5h] [8 Crédits] 🌐
○ LKINE1300	Méthodologie de la recherche en kinésithérapie et réadaptation ■	Robert Hardwick (coord.) Sophie Patris Gregory Reychler	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐
○ LIEPR1026	Statistique ■	Céline Bugli	FR [q2] [15h +15h] [3 Crédits] 🌐

**o Formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie**

○ LKINE1038	Biophysique appliquée à la kinésithérapie ■	Christine Detrembleur	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LKINE1031	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système musculo-squelettique ■	Xavier Banse (supplée Nadia Irda) Thierry Deltombe (coord.) Ludovic Kaminski (supplée Nadia Irda) Philippe Mahaudens Laurent Pitance Clara Selves Delphine Wautier	FR [q2] [20h +16h] [3 Crédits] 🌐
○ LKINE1041	Compléments de pathologie et de kinésithérapie cardio-respiratoire ■	Jean-Bernard Michotte William Poncin (coord.) Gregory Reychler Xavier Wittebole	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LKINE1033	Séminaire de rééducation motrice et de kinésithérapie ■	Olivier Cornu Thierry Deltombe Christine Detrembleur (coord.) Julie Duque Thierry Lejeune Philippe Mahaudens Gaëtan Stoquart	FR [q1] [0h +7.5h] [3 Crédits] 🌐
○ LKINE1036	Compléments de neurophysiologie ■	Julie Duque (coord.) Robert Hardwick Sylvie Nozaradan	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English- friendly
○ LKINE9034	Stages cliniques (3 mois) ■	William Poncin (coord.)	FR [] [] [23 Crédits] 🌐
○ LKINE9035	Rapports de stages (3 mois de stages) ■	William Poncin (coord.)	FR [q1+q2] [] [2 Crédits] 🌐

**o Formation en langues****o L'étudiant choisit entre :**

⌘ LANGL2451	Anglais - Communication interactive 🟡	Stéphanie Brabant Philippe Denis Claudine Grommersch (coord.) Jean-Paul Nyssen Hila Peer Lutgarde Schrijvers Florence Simon	FR [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐
⌘ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire 🟡	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐

### o Cours au choix :

⌘ LKINE1039	Technologie et réadaptation 🟡	Guillaume Bastien Massimo Penta (coord.)	FR [q2] [45h +15h] [4 Crédits] 🌐
⌘ LKINE1040	Ergonomie et réadaptation 🟡	Bénédicte Schepens	FR [q2] [45h +15h] [4 Crédits] 🌐
⌘ LIEPR1027	Activités physiques et sportives adaptées 🟡	Sébastien Xhrouet	FR [q2] [30h +30h] [4 Crédits] 🌐
⌘ LKINE1396	Apprentissage moteur et neuroplasticité, module 1 🟡	Yannick Bleyenheuft	FR [q2] [45h +15h] [4 Crédits] 🌐
⌘ LKINE1390A	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim A) 🟡	Yannick Bleyenheuft	FR [q2] [10h +18h] [4 Crédits] 🌐
⌘ LKINE1390B	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim B) 🟡	Philippe Mahaudens	FR [q2] [10h +16h] [4 Crédits] 🌐
⌘ LKINE1390C	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim C) 🟡	Julie Duque	FR [q2] [10h +16h] [4 Crédits] 🌐

## KINE1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2022-2023, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2019-2020, 2020-2021 ou 2021-2022. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

## PÉDAGOGIE

---

Tout au long de son cursus de bachelier en kinésithérapie et réadaptation, l'étudiant est confronté à des dispositifs variés: cours magistraux, tutorat, monitorat, travaux pratiques, stages.

A côté d'une solide formation en sciences fondamentales enseignée principalement par des cours magistraux, les étudiants se familiariseront avec leur future pratique, d'abord lors de cours théoriques et pratiques des techniques de base et/ou spécifiques de kinésithérapie et puis lors des stages. La formation trouve ainsi sa richesse et sa spécificité dans ses ancrages multiples:

- Une formation partagée avec l'éducation physique : en sciences exactes, biomédicales, humaines et en sciences de la motricité (anatomie, analyse du mouvement, biologie, chimie, compréhension et traitement de données, mécanique et biomécanique, neurophysiologie et neuropsychologie, philosophie, physiologie, psychologie).
- Une formation spécifique à la kinésithérapie : en sciences et sciences de la motricité (électricité, moyens d'action de la réadaptation, pathologie et physiopathologie, psychologie et handicap, physiologie et biomécanique appliquée à la kinésithérapie, organisation des soins de santé, droit, éthique et déontologie).
- Une formation pratique personnelle spécifique à la kinésithérapie
- Une formation psychomotrice de base
- Des formations pratique et théorique aux techniques de kinésithérapie : anatomie palpatoire et bilan du patient, didactique des activités physiques adaptées et réentraînement à l'effort, pathologie, vade-mecum et techniques de la kinésithérapie et psychomotricité.
- Des stages cliniques
- Une formation en langues

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

En première année, les professeurs mettent à disposition des étudiants des outils d'auto-évaluation en ligne pour permettre aux étudiants d'évaluer la correspondance de leur travail avec les attentes de la formation universitaire.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours et peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et est éventuellement complétée par une évaluation finale.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiquées aux étudiants en début de cours.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Certains cours, ainsi que des stages cliniques en kinésithérapie et réadaptation peuvent être effectués dans d'autres pays avec lesquels la FSM entretient des relations privilégiées : France, Canada, Suisse, Irlande. Les étudiants qui sont particulièrement sensibilisés aux questions spécifiques posées par la réadaptation dans les pays du tiers monde peuvent également partir pour 2 mois de stages en Afrique (Benin) ou dans le sud-est asiatique (Vietnam, Cambodge, Laos).

Conditions : voir la page "[mobilité](#)" (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fsm/erasmus.html>) de la FSM

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Situation du programme dans le cursus

Master accessible sans prérequis : le titre donne accès direct au programme de master en kinésithérapie et réadaptation (60 crédits).

Ce programme de master en kinésithérapie et réadaptation (60 crédits) est le seul programme conduisant au titre professionnel en kinésithérapie et réadaptation.

D'autres masters UCLouvain sont également accessibles directement :

- le master (120 crédits) en sciences de la motricité, orientation générale (le titre de kinésithérapeute ne sera pas obtenu au terme de ce programme)
- le master (120 crédits) en sciences de la population et du développement

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FSM

Faculté des sciences de la motricité ([FSM](#))

Secteur des sciences de la santé ([SSS](#))

FSM

Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 44 19](tel:+322474419) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 31 06](tel:+322473106)

Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ([EDPM](#))
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ([EXRC](#))
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion ([LOCO](#))
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique ([READ](#))

Responsable académique du programme: Laurent Pitance

Jury

- Patrick Henriët
- William Poncin

Personne(s) de contact

- Emmanuel Ugeux